



Les droits économiques, sociaux, culturels et environnementaux dans l'accord de paix avec le FARC-EP et sa mise en œuvre en Colombie

FRANÇAIS

Les Droits Économiques, Sociaux et Culturels (DESC) sont conçus comme nécessaires dans les sociétés qui s'orientent vers la consolidation de la paix. Dans le cas de la Colombie, par le biais de l'Accord Final pour la Fin du Conflit, des mesures ont été convenues pour garantir les droits à la santé, à la nutrition et à la sécurité alimentaire, au logement, à l'eau potable, à l'éducation et aux projets communautaires pour les communautés qui ont été victimes du conflit. Toutefois, la mise en œuvre a été un processus lent et le niveau de réalisation n'a pas été clair. Par conséquent, l'objectif de ce document est de décrire les mesures de l'accord qui permettent la matérialisation et la réalisation des DESC dans le scénario post-accord en Colombie. Afin de se conformer aux objectifs énoncés, une recherche documentaire qualitative a été appliquée, soutenue par une méthode déductive. Il est conclu qu'il existe de multiples difficultés dans ce processus en raison du manque de mise en œuvre de certaines mesures et que la complexité sociale et territoriale a empêché un respect adéquat, rendant évident un manque de volonté politique pour la concrétisation de ces dernières.

MOTS CLÉS: *Droits Économiques, Sociaux, Culturels et Environnementaux; Accord de paix; Colombie.*